

COMMUNiqué DE PRESSE

Orléans, le 4 juin 2025

La Caisse d'Epargne Loire-Centre, avec sa Semaine de la Solidarité, fête 15 ans d'engagement au service des associations locales

Depuis 2011, la Semaine de la Solidarité de la Caisse d'Epargne Loire-Centre (CELC) s'impose comme un rendez-vous majeur de l'engagement solidaire sur le territoire. Plus qu'un simple événement, cette semaine de mobilisation incarne une démarche de coopération active entre le monde de l'entreprise et le tissu associatif local, avec des retombées concrètes pour les structures accompagnées. Chaque année, plus d'une vingtaine d'associations régionales sont soutenues dans le cadre de cette initiative, grâce à un budget annuel dédié de 80 000 euros, permettant de financer les projets, les moyens logistiques et les actions sur le terrain.

Pendant trois à quatre jours consécutifs au début du mois de juin, 300 collaborateurs de la CELC deviennent bénévoles le temps d'une journée au service de causes qui comptent : handicap, insertion professionnelle, enfance et jeunesse, protection de l'environnement, lutte contre l'exclusion, santé, soutien aux personnes âgées, défense des droits des femmes et protection animale.

Des résultats tangibles et durables pour les associations

En 15 éditions, les résultats parlent d'eux-mêmes :

- 295 projets associatifs menés sur le terrain,
- 201 associations locales soutenues dans leur mission sociale,
- Plus de 3 800 collaborateurs mobilisés bénévolement,
- 26 500 heures de volontariat effectif, soit l'équivalent de plus de 11 années de travail à temps plein offertes au monde associatif.
- 1,2M€ de projets financés

Ce soutien prend des formes diverses, adaptées aux besoins exprimés par les structures partenaires :

- Réfection de locaux,
- Création ou aménagement d'espaces d'accueil ou de détente,
- Organisation d'activités pour des enfants en situation de précarité ou des personnes en situation de handicap,
- Tri, inventaire ou transport de dons matériels,
- Aide à la logistique lors d'événements solidaires.

Pour les associations, souvent en manque de moyens humains et matériels, cette mobilisation représente un soulagement précieux et un accélérateur d'initiatives. Elle permet à des projets restés en attente faute de ressources de se concrétiser, dans un esprit de coopération et de bienveillance.

Un ancrage territorial renforcé et une fierté partagée

Cette initiative s'inscrit pleinement dans la politique RSE de la CELC, qui agit concrètement et durablement en faveur du développement local. En impliquant ses collaborateurs dans des actions de terrain, l'entreprise renforce également leur fierté d'appartenance, tout en favorisant la rencontre entre collègues issus de différentes agences ou services.

Le dispositif bénéficie d'une adhésion forte : 100 % des collaborateurs participants déclarent vouloir renouveler l'expérience.

Contacts presse :

Rozenn DESCOMBIN : 06.71.90.54.67 / rozenn.descombin@celc.caisse-epargne.fr

Stacy MILLE : 06 20 22 56 46 / stacy.mille@celc.caisse-epargne.fr



**CAISSE
D'EPARGNE**
Loire-Centre

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A propos de la Caisse d'Epargne Loire-Centre :

La Caisse d'Epargne Loire-Centre couvre le territoire de la région Centre-Val de Loire (6 départements). Elle met ses 1.500 collaborateurs CDI, ses 179 agences et ses 11 centres d'affaires au service de 815.000 clients dont 260.500 sociétaires. En 2024, la Caisse d'Epargne Loire-Centre a réalisé un produit net bancaire de 268,6 M€ et un résultat net de 42,3 M€. Ses fonds propres de 1,7 Md€ garantissent sa solidité financière et sa capacité de développement.

www.caisse-epargne-loirecentre.fr

www.caisse-epargne.fr



**CAISSE
D'EPARGNE**
Loire-Centre